



DATE DE L'ACTIVITÉ : 24 juin de 9h à 16h30

INSCRIPTION : jusqu' au 11 juin (sélection 12-13 juin)
27 ESPACES DISPONIBLES

Seuls les dossiers complets et soumis avant la date limite seront considérés.
Les candidats seront avisés de l'acceptation ou du refus.

Si une sélection du comité doit être fait concernant les œuvres, les produits ou la quantité/qualité des exposants artistes ou artisans : la priorité des candidats retenus tiendra compte des critères suivants.

- Espaces disponibles
- Œuvres artistiques respectant le droit d'auteur
- Qualité des œuvres artistiques et/ou produits dérivés sur différents supports
- Produits d'artisanat utilitaires et/ou décoratifs
- Œuvres et produits originaux ou traditionnels faits à la main par l'artisan ou l'artiste
- Produits qui offrent une originalité créative
-
- **NON ADMISSIBLES** : Produits de revente et produits réalisés à partir de "kits" prêts à monter,
- collage d'éléments déjà façonnés.
- Certains produits alimentaires confectionnés selon les normes de la MAPAQ pourraient être acceptés, mais la nature de l'événement demeure majoritairement axée sur les métiers d'art et les arts visuels.

Pour assurer une diversité d'année en année, le comité se réserve le droit de varier le choix des exposants et des disciplines représentées. L'attribution des emplacements sera faite par tirage au sort (aucun droit acquis).

Conditions, responsabilités et règlements de participation

L'exposant voit au montage et au démontage de son auvent et de l'aménagement de son espace.(équipe d'aide)
Le montage se fera le samedi 24 juin entre 8h et 9h. Le démontage se fera à 16h30, le 24 juin.
L'exposant doit assurer une présence sur place durant toute la durée de l'activité.

Deux (2) exposants peuvent se partager un même emplacement (un seul coût par emplacement).
Chaque exposant doit limiter son installation et ses activités à l'espace qui lui est attribué. Par mesure de sécurité, aucun objet ne sera toléré dans les allées ni aucun ajout de table ou autre meuble en dehors du gazebo.
Le comité organisateur se réserve le droit de refuser des articles en vente qui ne seraient pas reliés aux arts visuels, aux métiers d'art ou aux produits artisanaux.

MATÉRIEL FOURNI PAR LA ville : Un auvent, une table 2'x 6', 1 chaise et si désiré les parois de l'auvent.

MATÉRIEL FOURNI PAR L'EXPOSANT : Produits, œuvres, matériel d'accrochage.

NOUVEAUTÉ :

Chaque exposant doit fournir un article qui sera offert en tirage en plus du tirage de coupons hot dogs.

SPÉCIAL 20 IÈME : diner gratuit pour exposants et bénévoles (hot dogs), cafés, jus et musique d'ambiance.



La Société artistique de la Haute-Saint-Charles

sahsc.quebec@gmail.com

www.sahsc.com

Sentier des Arts 2023

Dossier d'inscription

Nom/prénom	
Adresse complète	
Téléphone	Cellulaire
Courriel	
Page FaceBook	Site web

Discipline principale

Arts visuels (produits originaux) : préciser
Arts visuels (produits dérivés) : préciser
Artisanat : (Céramique, poterie, joaillerie, sculpture textile : préciser

Informations complémentaires que vous souhaiteriez présenter au comité de sélection.

Matériaux utilisés : préciser
Expérience, formation : préciser

Veillez présenter quelques photographies de créations que vous désirez exposer et qui décrivent bien les produits présentés.

Coût de l'inscription : \$35. (vous devez être ou devenir membre de la SAHSC)

Paiements : par la poste ou directement au parc Jean-Roger Durand	
<u>Par la poste</u> : Chèque à l'attention de « SAHSC » à l'adresse suivante : Société artistique de La Haute-Saint-Charles (Sentier des Arts) 280 rue de l'Alaska G1B0E5	Faites parvenir votre inscription et les photos demandées à Ghislaine Allaire au courriel suivant : ghisall@gmail.com